

Vie des instances

Participation aux Réunions institutionnelles

- **7 mars 2016** : Réunion UDES Alsace (*Mme Humbert*)
- **9 mars 2016** : Groupe de concertation national (UNIOPSS) sur les enjeux européens (*Mme Humbert*)
- **15 mars 2016** : Lancement des Associations Unies du Département du Haut-Rhin
- **22 mars 2016** : Lancement du Collectif ALERTE Alsace sous l'égide de Mme Mager
- **30 et 31 mars 2016 - UNIOPSS** : CONGRES NATIONAL « Ensemble une société à réinventer » : (16 administrateurs et Directeurs d'Etablissements adhérents seront présents à Montpellier).
- **1^{er} avril 2016 - Journée Réseau du Congrès UNIOPSS** (réservée aux administrateurs des adhérents à l'UNIOPSS) destinée à réfléchir sur les défis et priorités que nous proposons et dans lesquels nous voulons nous engager, à l'approche de l'élection présidentielle (*Mme Mager, M. Baumgartner, M. Héring, Mme Humbert*)
- **6 avril 2016 – ARS « ACAL », pôle médico-social** : rencontre entre les Fédérations et le pôle médico-social « ACAL » à Châlons en Champagne (*Mme Mager et M. Buzon*)
- **19 avril 2016 - Assemblée Générale Mouvement Associatif Alsace** (*Mme Humbert*)

Rencontre avec le Président du Conseil du Département du Bas-Rhin et les fédérations régionales (3 mars 2016)

Le 3 mars 2016, Frédéric Bierry accompagné de P. Meyer, des membres de son cabinet et du Directeur Général Adjoint des Services a communiqué aux Fédérations régionales sur la situation financière du Département et les liens qu'il souhaitait conserver avec le secteur associatif.

Cette rencontre de 2h30 a laissé une place au dialogue entre les fédérations présentes (Udaf 67, fédération des Centres Socio-Culturels, des MJC, Mouvement Associatif, URSEIA, FNARS Alsace, URIOPSS Alsace) et le président F. Bierry. La situation financière du Bas-Rhin a été évoquée, conduisant aux restrictions budgétaires prises en début d'année 2016. De nombreuses inquiétudes ont été transmises auprès du Département : transfert du FSL à l'Eurométropole afin d'en éviter une forte diminution, méthode utilisée par le Conseil du Département pour l'annonce des baisses budgétaires qui n'a laissée aucune place à l'anticipation pour les organisations employeurs, impact concret des 10 % de baisse (au niveau global) mais qui n'est pas lissé sur l'ensemble des associations, certaines perdant plus que d'autres. Au-delà de ces constats, de nombreuses propositions ont été faites du côté des fédérations, dont l'URIOPSS Alsace. Nous avons insisté sur le projet de « Crédit d'impôt d'action Solidaire » (CIAS) dont l'article figurant dans la loi de finances pour 2016 avait été adopté par le Sénat mais refusé par l'Assemblée nationale, alors que son application, moins coûteuse que le CICE, donnerait une réelle marge de manœuvre financière aux associations employeuses. En tant que vice-président de la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée des Départements de France, F. Bierry pourrait soutenir cette proposition auprès de ses pairs.

En outre, Le président a affirmé que ces services étaient en train d'étudier le cas des associations qui se voyaient dans l'obligation de réduire leur activité, voire de licencier et qu'il avait également une idée qu'il proposerait ultérieurement pour soutenir les associations, en dehors de toute contrepartie monétaire. Il a accepté également le principe d'inviter les fédérations deux fois par an pour une réunion de ce type. RDV est pris pour octobre 2016.

Prospective au congrès de l'UNIOPSS : 5 scénarii proposés

La prospective, née dans l'après-guerre, s'est développée autour de plusieurs courants. L'option prise de longue date à l'Uniopss s'inscrit dans le courant humaniste incarné par Gaston Berger, où prime la responsabilité collective dans l'avenir à construire. L'ouverture du Congrès sera l'occasion de mettre en avant les 5 scénarii proposés pour élargir l'analyse et la vision des possibles, du plus pessimiste au plus optimiste.

Scénario 1 : « La dislocation sociale »

Les fractures de la société s'accroissent. L'absence de prise de conscience des phénomènes de relégation sociale et spatiale débouche sur une aggravation des tensions dans la société française, avec la conjugaison d'une crise économique, d'une crise sociale et d'une crise politique. *« Les associations de solidarité ont échoué dans leur projet de sensibilisation de l'opinion publique et d'inflexion des politiques publiques »*

Scénario 2 : « L'inertie ou le compromis permanent »

La société est bloquée. Le pire est évité mais finalement rien n'évolue de manière décisive, avec tant le maintien d'un risque de bascule vers la dislocation sociale que l'absence de saisine des opportunités d'amélioration. C'est une forme d'enlisement, qui demeure problématique tant son issue est incertaine. *« Les associations de solidarité sont elles aussi, placées en tension entre des contraintes, sans trouver l'issue par le haut ».*

Scénario 3 : « La gestion »

La société est rationalisée. Les politiques publiques poursuivent leur phase d'orthodoxie budgétaire mais maintiennent en relative invisibilité les indicateurs sociaux. Les repères collectifs pour vivre ensemble se diluent dans une culture essentiellement rationnelle, où il est question de travail, d'activités de consommation et de loisirs, mais rarement de liens ou de vie collective, accentuant le repli individualiste. *« Un doute subsiste : pour les associations, cette logique à dominance gestionnaire permet de maintenir une existence en demi-teinte »*

Scénario 4 : « La critique sociale »

Les acteurs sociaux se mobilisent contre l'exclusion. La capacité d'indignation et la force alternative sont valorisées dans les médias et mobilisées afin d'obtenir les inflexions politiques nécessaires pour faire face aux phénomènes d'exclusion, connus de longue date, mais maintenus en invisibilité par les lobbies. *« Après avoir publiquement affirmé leurs craintes au sujet de la cohésion sociale et revendiqué une inflexion majeure des politiques publiques, les associations sont désormais sollicitées pour participer à la mise en place de réponses appropriées ».*

Scénario 5 : « Le rebond »

Les dynamiques sociales sont mobilisées. La remobilisation de la société, cristallisées autour d'événements majeurs – les attentats, la situation internationale, la répétition de crises sociales- a donné lieu à un mouvement de grande ampleur et à une réappropriation démocratique. *« Dans les associations, les valeurs humanistes et solidaires assumées sont rendues plus audibles dans le débat public. Cette phase d'émulation prometteuse pose la question de l'équilibre à trouver entre innovation, structuration et consolidation ».*

L'inscription dans tel ou tel schéma semble dépendre de facteurs majeurs qui pourraient questionner les travaux du Congrès. **Si vous voulez participer activement à ce débat, rendez-vous à l'URIOPSS Alsace et à l'UNIOPSS dans les groupes de travail qui vous seront proposés au cours du 2^{ème} semestre 2016.**

Lancement du Collectif Alerte Alsace : Mardi 22 mars à 10h

Au niveau national existe un Collectif Alerte qui réunit plus d'une vingtaine de fédérations nationales, leur permettant de communiquer d'une seule voix, d'alerter les pouvoirs publics sur des enjeux partagés. Président par François Soulage, ce Collectif a vocation à se décliner sur tous les territoires régionaux. En Champagne-Ardenne et Lorraine existent également ces collectifs dans lesquels les URIOPSS jouent un rôle important de co-animateur ou de porteur. Suite à la Journée de Solidarité du 25 novembre 2015, organisée par l'URIOPSS Alsace, avec la présence de François Soulage, la question de mobiliser les organisations dans un Collectif Alerte Alsace a été posée, d'autant que nombre d'entre elles font le constat que leur éclatement est défavorable à des négociations avec les pouvoirs publics fondées sur des parcours cohérents du public sur le long terme. C'est pourquoi, l'URIOPSS Alsace vous propose d'adhérer à ce nouveau collectif ALERTE afin de rendre visible une action commune : **RDV le 22 mars à 10 heures à l'URIOPSS Alsace à Strasbourg.**

Prochaines actions de formation - 2016

Retrouvez le programme complet sur le site : www.uriopss-alsace.asso.fr, rubrique formation ainsi que le bulletin d'inscription à transmettre à : accueil@uriopss-alsace.asso.fr

7/04	Les Règles essentielles du droit du travail : points de vigilance (Chefs de service, cadres intermédiaires)	Sergio VELOSO Conseiller en droit social (URIOPSS Lorraine)
29/04	Mettre en place des tableaux de bord sur l'ensemble des indicateurs déterminants dans les ESMS (Directeurs, Assistant RH, cadres intermédiaires)	Sabine ESNAULT Conseillère RH (Uriopss Ile de France)
12/05	Nouveau Formation civique et citoyenne : le secteur de la solidarité (Jeunes en cours de service civique dans les associations)	Wided HALOUA, Conseillère Service Civique (UNIOPSS)

24/05	Anticiper les compétences et les emplois avec la GPEC (Directeur, DRH, Assistant RH)	Martine MARINI, Consultante (Bleu Social)
26 /05	Matinale d'informations juridiques (droit social) Mise à jour des connaissances en droit du travail	Sergio VELOSO Conseiller en droit social (URIOPSS Lorraine)
14/06	Elaborer un plan de communication externe et interne (Directeurs et Responsables de la communication)	Philippe SCHOEN, Directeur de la communication (Agence Latitude)
17/06	Le Document Unique d'Evaluation des Risques et les fiches pénibilité (Responsables qualité, RH, Directeurs)	Catherine AUDIAS, Consultante indépendante
23/06	Mettre en place la réforme de la formation professionnelle dans le contexte des ESMS (CCN 66 et 51) (RH, Directeurs)	Martine MARINI, Consultante (Bleu Social)
28/06	La Responsabilité civile et pénale des dirigeants (Directeurs et Présidents)	Xavier PELISSIER, Avocat (Cabinet Barthélémy avocats)

CLUB DES PARTENAIRES 2016



Email : thierry.stroh@ca-alsace-vosges.fr
Adresse : 1, place de la Gare
67000 STRASBOURG

BANQUE POPULAIRE
ALSACE
LORRAINE
CHAMPAGNE
BANQUE & ASSURANCE



Email : Pierre.RICHERT@bpalc.fr
Adresse : 4, quai Kléber CS1041
67001 STRASBOURG

mgen

Le groupe MGEN, « la référence solidaire »
Adresse Bas-Rhin : rue Henri Bergson
67200 STRASBOURG - Email : rroch@mgen.fr
Adresse Haut-Rhin : 10, rue Gustave Hirn
68200 MULHOUSE- Email: mailto:sgrasser@mgen.fr



Email : strasbourg@credit-cooperatif.coop
Adresse : 1, quai Kléber
67080 STRASBOURG



Email : mfa@mf-alsace.com
Adresse : 10, rue de la Durance
BP 10046 – 67023 STRASBOURG



Email : miguel.dos-santos@chorum.fr
Adresse : 3 quai Kléber
67000 STRASBOURG